



Une partie de l'eau des voisins est branché sur notre compteur...

Par **elodie0210**, le **21/07/2012** à **15:14**

Bonjour,

Je suis locataire depuis 1,5 ans d'une maison mitoyenne (ancienne maison séparée en 2 logements). Mes voisins ont le même propriétaire. Depuis 1,5 ans, les voisins étaient persuadé que l'eau de leur jardin venait d'un puits puisqu'ils ne la payaient pas (le propriétaire tient le même discours).

Seulement, il y a 3 jours, nous avons découvert que lorsque le voisin tirait de l'eau de son puits, notre compteur tournait! Cela fait donc 2 étés où nous payons pour l'irrigation de leur jardin ainsi que pour leur piscine -_- . Nous avons bien remarqué une consommation important l'été...

Maintenant que cela a été constaté, nous ne savons que faire! Nous avons contacté l'ADIL qui nous a simplement dit de nous arranger avec le propriétaire.... une amie m'a dit de contacter la société qui nous fournit en eau pour qu'ils constate tout cela et que c'est eux qui nous feront un rectificatif... Nous avons donc contacté le proprio qui va fermé le robinet du jardin des voisins. MAis le propriétaire compte s'arrêter là et ne veut pas entendre parler de remboursement des sommes payées. Nous avons également contacté la compagnie des eaux qui va passer faire un rapport. Ma question est de savoir comment on peut faire pour récupérer notre argent et si on peut obliger le propriétaire à faire vérifier les circuits d'eau mais aussi d'électricité (idem factures très élevées par rapport à la taille du logement) ?

Je vous remercie d'avance,

Elodie